



Pompey, le 08/07/2022

Objet : Information riverains rue du Chambion

Madame, Monsieur,

Le Pont du Chambion, inscrit au « programme national ponts » mis en œuvre par l'Etat, a fait l'objet récemment d'une inspection en vue d'évaluer son état de santé. Les résultats de ce contrôle ont fait apparaître un défaut important de portance de l'ouvrage.

Par conséquent, nous sommes dans l'obligation, par mesure de sécurité, d'interdire la traversée du Pont à tous véhicules motorisés, à partir du lundi 11 juillet 2022 et ce jusqu'à nouvel ordre. Seuls la circulation des cyclistes et le passage des piétons seront autorisés. La rue du Chambion sera accessible par la rue du Stade.

Au vu de l'état avancé de dégradation du pont, celui-ci ne pourra pas être réparé. Il devra être démoli puis complètement reconstruit, ce qui va nécessiter un temps d'études et de travaux important.



Les services de la Commune et du Bassin de Pompey restent à votre disposition pour toutes questions éventuelles : mairie@faulx.fr (03 83 49 34 01) / voirie@bassinpompey.fr (03 83 49 81 43).

Nous vous remercions par avance de votre compréhension vis-à-vis de la gêne que cette fermeture va occasionner.

**Le Maire
de la commune de Faulx**

Dominique GRANDIEU

**Pour et par délégation du Président de la
Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Le Vice-Président délégué à l'espace
public et à l'aménagement durable**

Jean-Jacques MAXANT